

# Ecole et Collège Sainte Marie Saint Jean Baptiste



**Année Scolaire 2019/2020**



Madame , Monsieur,

Dans un monde qui s'accélère et se complexifie, l'établissement Sainte Marie a su garder au fil du temps sa ligne de conduite en cohérence avec l'esprit dominicain , celle qui consiste à accueillir chacun là où il en est : de la fragilité à l'excellence ..... et dans un esprit qui valorise les talents et les dons de l'élève pour les mettre au service de tous .

Si la formation et la réussite font partie de nos missions , nous gardons au cœur la volonté première de voir croître et s'épanouir les enfants et les jeunes qui nous sont confiés avec toutes leurs différences pour que chacun prenne la pleine mesure de son potentiel de vie.  
**Notre volonté** : leur donner confiance en eux même ; leur révéler le sens de l'espérance chrétienne et susciter en eux l'envie d'avenir .  
 Portés par cet esprit qui anime l'ensemble des acteurs , nous mettons en œuvre des projets qui les aident à grandir.  
 Un établissement scolaire est une communauté où chacun a un rôle à jouer . A « Sainte Marie » , nous avons à cœur d'inviter les élèves, accompagnés de leurs parents, à exercer leur liberté avec le sens du partage et de la responsabilité.

Dans un esprit de vérité et de collégialité , donnons leur envie de s'engager pour construire le monde de demain.

Il ne suffit pas d'être ensemble pour bien vivre ensemble : le groupe classe, les échanges sur la cour , au self , en sortie pédagogique sont autant de lieux où se construit « le vivre ensemble » .  
 Savoir rencontrer l'autre dans le respect mutuel , l'écoute , l'entraide , le partage sont autant de valeurs que nous nous efforçons transmettre aux élèves.

*Chers parents, merci d'avoir choisi l'établissement Sainte Marie ou de continuer à lui faire confiance.*

*Faisons tout au long de cette année scolaire, de notre école et de notre collège , un lieu de vie dynamique pour des élèves heureux, respectueux, avec un bel appétit de connaissance*

*« Ensemble, élargissons notre regard , réenchanteons notre vision du monde et de l'école »* *Pascal Balmand*

*Belle rentrée à tous*



L'École et le Collège comptent un effectif de plus de 660 élèves qui est réparti en 27 classes.

**En école : 3 classes maternelles (cycle 1, cycle des apprentissages premiers) et 7 classes élémentaires** avec 4 classes pour les apprentissages fondamentaux (cycle 2 : CP CE1 CE2) et 3 classes pour le cycle de consolidation (cycle 3 : CM1 CM2 puis 6ème) et un regroupement d'adaptation ouvert. Chaque cycle propose des projets pédagogiques spécifiques pour donner du sens aux apprentissages avec un accent porté sur la maîtrise de la langue orale et écrite. Le regroupement d'adaptation permet à quelques élèves de bénéficier d'une aide personnalisée en fonction de besoins particuliers.

**En collège : 4 Sixièmes, 3 Cinquièmes, 4 Quatrièmes et 4 Troisièmes**, proposant différentes options facultatives selon les niveaux : Allemand, Squash, ateliers culturels et artistiques : musique (partenariat avec le conservatoire de musique de Royan), théâtre, arts plastiques, bridge.

Le latin est maintenu à partir de la 5ème. En cycle 4 (5-4-3ème), sont proposés des enseignements pratiques interdisciplinaires EPI.

L'option « anglais + » en 4 et 3ème propose un approfondissement de l'apprentissage de cette langue vivante pouvant aller jusqu'à la certification Cambridge en 3ème. Le projet individualisé de 3ème choisi par certains élèves permet un temps en alternance pour découvrir le monde de l'entreprise et construire son projet d'orientation.

Par ailleurs, la classe U.L.I.S. (Unité Localisée d'inclusion scolaire) accueille 12 élèves présentant des difficultés scolaires. Ces élèves pourront dans une telle structure tirer profit d'une scolarité adaptée à leur âge, à leurs capacités, à la nature et à l'importance de leur handicap.

**Nouveau cette année !** Des temps de travail personnel sont mis en place dans les différents niveaux pour mieux mettre le travail scolaire au centre des accompagnements et rendre l'élève autonome, acteur de son projet personnel.



## LA STRUCTURE DU COLLEGE

**Chef d'établissement : Jean-Christophe GOUAS**

**Équipe de coordination:** Mme GERARD responsable de niveau en 6ème  
Mme TOURNEUR responsable de niveau en 5ème  
En 4ème après le départ de Mme TOMBU, sera désigné ultérieurement  
Mme DELBART responsable de niveau en 3e

**Responsable Vie Scolaire:**  
Mme POUSIN

**Responsable du CDI et BDI**  
Mme MARTIN

**Informatique**  
**ACT INFORMATIQUE M HOFFMAN**  
**M RIOLLET**

### Personnels de vie scolaire

M BONNEAU, Mme D'HAUWERS, M DOHY, Mme FOURCHAULT,  
M RIOLLET

**Sécurité routière:** M BONNEAU

### Assistants de Vie Scolaire :

Mme CHABROUT, Mme DENZLER, Mme FLAHAUT, Mme FRICAUD,  
Mme JOLIVET, Mme LEVARECK, Mme MARTIN SIMONNET,  
Mme PICOULET, Mme PINSONNEAU, Mme PROUD, Mme VOGELSBERGER

**PASTORALE : Père ALEXIS**, nouveau vicaire sur Royan, prêtre accompagnateur de l'établissement Ste MARIE en lien avec le Père DELAGE

**Équipe des animatrices en pastorale :** 6ème, 5ème Mme EHRENPERGER, 4ème Père ALEXIS, 3ème Mme BIJU DUVAL

### L'équipe enseignante :

**Allemand:** Mme SCHNEIDER

**Anglais:** Mme CHARNLEY, Mme PINSENT, Mme MISMETTI, Mme TOURNEUR

**Arts plastiques:** M COURTIAU

**Éducation Musicale :** Mme BEAU, Mme DESINDES

**E P S :** Mme LOUIS, Mme PANIZZA, Mme RENOARD,

**Espagnol:** Mme AUCHE, Mme RODRIGUES

**Français :** Mme BOUQUET BREX, Mme DANICIC, Mme DELBART, Mme GERARD (et latin), Mme MOULLARD

**H G E C :** Mme BONTE, M GOUAS, M HOURCADE, M PRIMAT

**MATH:** M DEBARE, Mme HABERT, Mme JAUZELON, Mme MOUROUX.

**Physique Chimie :** Mme GOUSSELAND, M MACHEFERT.

**Sciences de la vie et de la terre :** M GRAU, Mme MERCIER.

**Technologie:** Mme BOURIE, M MACHEFERT

**Classe ULIS :** Mme GUIOT.

## LA STRUCTURE DE L'ECOLE :

**Chef d'établissement : Mme Isabelle LETELLIER**

### Equipe en maternelle :

TPS /PS : Mme BEJET

PS/ MS: Mme DUVAUX

GS : Mme ARNAUDEAU ET Mme MONNIER

Accompagnement de l'équipe Mme CROISY, Mme HARARI  
Mme LUCAZEAU , Mme REVILLE, Mme ROLLAND



### Équipe en élémentaire :

CP : Mme ARNAUDEAU– Mme MONNIER      CE1: Mme GAUTHIER - Mme PERTUS

CE2 : Mme DULAC      CE2/CM1 : Mme LE GALL

CM1 : Mme GODY- Mme PERTUS

CM1 /CM2 : Mme NANNINI-CLEMENT      CM2 : Mme MARSALY

En regroupement d'adaptation : Mme BLANCHET

Enseignement de l'anglais assuré dès la maternelle et en CM2 par un professeur de collège en collaboration avec les professeurs des écoles.  
Intervenant EPS de CP au CM2 : M SALMON

Personnel de surveillance en école

Mme COMBAS, Mme CROISY, M. EDMOND, Mme HARARI

**PASTORALE : Père ALEXIS** , vicaire de Royan, prêtre accompagnateur de l'établissement Ste MARIE en lien avec le père DELAGE

**Équipe de catéchistes coordonnée par Mme De LAMBILLY, animatrice pastorale scolaire**

## ADMINISTRATION

Comptabilité  
Mme BOYER

Accueil Secrétariat  
Mme AZNAR/Mme LEFEBVRE  
Mme GOUSIN

Accueil cantine  
Mme BOYER

## FONCTIONNEMENT

### SOCIETE DE RESTAURATION

#### **API**

Chef gérant M FINOCIETY  
Seconds de cuisine :  
Mme BERTIN  
M MATTER

### Restauration Entretien des locaux

Mme BEAUVAIS,  
Mme COMBAS , Mme ....  
Mme GOUSIN, Mme LAVOUE ,  
Mme STUELSATZ

Entretien:  
M PUAUD , M EDMOND

# BIENVENUE A L'ECOLE ET AU COLLEGE SAINTE MARIE !



## 1. Organisation de la RENTREE : r entrée par le grand portail bleu.

### En école et au collège:

attention horaire commun pour les élèves de maternelles, élémentaires et les 6°:

**Le lundi 2 Septembre de 8h 30 à 9 h:** rendez-vous sur la cour de récréation des 4° et 3° pour un temps d'accueil commun par les directions, suivi d'un café offert par l'Association des Parents d'élèves APEL et l'Etablissement.

### **A partir de 9h**

⇒ **En école** : élèves accueillis par leurs professeurs dans les cours maternelles et élémentaires.

⇒ **Au collège** : accueil en 6ème et en ULIS 6ème par les professeurs principaux .Les cours débuteront dès l'après-midi jusqu'à 16h. .

**Pour les 6ème**, les parents seront accueillis dans la classe de leur enfant dès 16 h 15 par le Professeur Principal jusqu'à 17h15. Il leur donnera toutes les informations utiles pour le bon déroulement de l'année.

### **Le mardi 3 septembre :**

**Au collège** à 8h 30 en 3ème, à 9h en 4ème et à 9 h 30 en 5ème .

Cours normalement en 6° ce jour-là.

## 2. Les HORAIRES

### En école :

- 1° - en maternelle : 8 h 30 - 11 h 30 / 13 h 15 -16 h 30
  - 2° - en élémentaire : 8 h 30 - 11 h 30/ 13 h 15 -16 h 30
- Pas de classe le mercredi matin.

En collège : Matin: 8h 30 - 11 h 55 ou 12 h 20 ou 12 h 40 / 13h 10 ou 13 h 40 - 16 h ou 16 h 55  
le mercredi 8 h 30 -12 h 20

Possibilité de sortie certains jours à 16h au collège uniquement selon l'emploi du temps de chaque classe si les parents en donnent l'autorisation.

### VACANCES SCOLAIRES 2019 2020

Vacances de La Toussaint 2019	Vendredi 18 octobre <b>après les cours</b> au lundi 4 novembre matin
Vacances de Noël 2019	Vendredi 20 décembre après les cours au lundi 6 janvier 2020 matin
Vacances d'hiver 2020	Vendredi 21 février après les cours au lundi 9 mars matin
Vacances de Pâques 2020	Vendredi 17 avril après les cours au lundi 4 mai matin
Pont de l'Ascension 2020	Mercredi 20 mai après la classe au lundi 24 mai matin



#### 4. VOIES D'ACCES et SECURITE

Les directives du ministère suite au plan Vigipirate font état d'un accueil aux portes des établissements, pour éviter la présence des adultes, ceci afin de mieux sécuriser les accès et donc de protéger au mieux vos enfants, et d'éviter ainsi une intrusion. Notre projet éducatif met l'accent sur l'accueil, ce que nous voulons préserver. Toutefois il s'est avéré nécessaire de repenser autrement les entrées et les sorties. Le portail d'accès gris situé rue Jean Besson est réservé aux entrées des classes élémentaires et de grande section et à toutes les classes pour les sorties.

Afin d'améliorer les conditions d'arrivée de chaque enfant, les élèves seront accueillis cette année dans leur classe. L'accueil des grandes sections et CP se fera dans la salle EPS. Vous pourrez laisser vos messages à l'enseignante qui effectuera la surveillance le matin et rencontrer les professeurs de vos enfants après la sortie de l'après-midi.

Seuls les parents ou adultes accompagnant les élèves de TPS / PS et MS seront autorisés à accompagner les petits jusqu'à leur classe par le grand portail bleu mais avec une **fermeture des portes impérativement à 8h 30 (accueil de 8h 15 à 8h 30)**.

##### **Attention :**

**La présence dans l'établissement d'adultes est réglementée, nous sommes dans l'obligation de connaître à chaque moment de la journée le flux des personnes.**

Les portails seront fermés pendant les heures de classe. En dehors des heures habituelles d'ouverture, les entrées et sorties se feront obligatoirement par le grand portail bleu. Il est impératif que ce portail soit refermé derrière vous pour un meilleur contrôle.

Pour tout RDV, il vous faudra sonner (portail bleu central) et vous signaler au secrétariat qui vous ouvrira.

*Seuls les véhicules de service sont autorisés à pénétrer dans l'enceinte de l'établissement. Il n'est pas permis aux familles de garer leurs véhicules à l'intérieur. Les portails coulissants de la rue Jean BESSON et de l'avenue Louis BOUCHET sont équipés d'une fermeture automatique. Les portails de la rue Jean BESSON sont équipés de caméras de surveillance pour un meilleur contrôle des accès et une sécurisation optimum.*

Les cars scolaires stationnent sur les parkings aménagés rue Jean BESSON.

Pour la sécurité de tous, les parents veilleront à ne pas gêner les mouvements des cars et les sorties au niveau du portail, à ne pas se garer sur les endroits réservés et à ne pas reprendre la rue à contre sens.

**Des contrôles réguliers sont effectués par la police municipale.**

Aucune entrée scolaire ne se fait Avenue Louis BOUCHET. Ce portail est réservé au personnel de l'établissement.

**En lien avec les mesures de renforcement de sécurité, la présence des parents est réglementée. Vous êtes invités à entrer dans l'établissement uniquement pour laisser votre enfant à un enseignant ou un personnel de surveillance et pour le récupérer à la sortie.**

**Si vous êtes amené à entrer sur le temps scolaire, merci de passer au secrétariat, il est désormais obligatoire de compléter le cahier prévu à cet effet au secrétariat.**

Au moment des sorties, en élémentaire, **les enfants doivent attendre** leurs parents **uniquement dans la cour**, seul lieu sous surveillance.

Au-delà de 16h 45 les élèves attendant leurs parents seront conduits à la garderie ou l'étude (service payant).

**Attention**, le temps d'attente entre l'heure de sortie de l'école et du collège n'est pas autorisé dans l'enceinte de l'établissement. **Vous attendrez votre enfant à l'extérieur de l'établissement.**

**Avant 8h**, les élèves (primaire et collège) seront accueillis en garderie. Aucun élève ne sera autorisé à rester dans la cour sans surveillance.

**Après 17h 15**, si les parents ne sont pas arrivés, le collégien doit obligatoirement le signaler au secrétariat puis se rendre en étude.

Il est recommandé aux élèves, possesseurs de vélo, cyclomoteur ou moto, **d'être très prudents** et de prendre toute précaution pour que leur véhicule ne subisse aucun dégât (un abri clôturé est à disposition près du portail)

**Le collège ne pourra être tenu responsable d'éventuels dégâts constatés.**

**Pour des raisons de sécurité**, les élèves devront attendre que le passage soit libre pour franchir le portail avec leur « 2 roues »

**Il est nécessaire de se munir d'un antivol.** Les véhicules restent sous la seule responsabilité de leur propriétaire (ainsi que les casques).

##### **ASSURANCE SCOLAIRE:**

Attention, si vous ne l'avez déjà fait, vous devez fournir dès la rentrée, une attestation individuelle accident.

## 5. LES ELEVES EXTERNES EN COLLEGE :

Ils sont seuls autorisés à quitter l'établissement entre les cours du matin et ceux de l'après midi . Cette sortie sera contrôlée . Pour ce faire, ces élèves seront munis d'une **autorisation figurant au dos de leur carnet de liaison**.

## 6. GARDERIE / ETUDE

Pour répondre aux attentes des familles travaillant tôt le matin, une garderie est ouverte en école de 7h 30 à 8h 15. Attention pour des raisons de sécurité, il est impératif pour les parents d'accompagner leur enfant jusqu'à la garderie située en maternelle. Les élèves arrivant avant 8h 15 seront **OBLIGATOIREMENT** en garderie. Il ne sera toléré aucun élève seul dans la cour.

Afin d'assurer le lien horaire école/collège, une surveillance gratuite est mise en place jusqu'à 16 h 45.

Après 16h 45, la possibilité est donnée de rester :

- En garderie de 16 h 45 à 18 h 15 pour les maternelles et les CP.
- En étude surveillée de 17 h 15 à 18 h 15 pour les élèves de l'école élémentaire à partir du CE1 et du collège. Compte tenu du plan Vigipirate en vigueur , il est impossible de venir chercher les enfants avant 18 h 15 (accès par le portail coulissant rue Jean BESSON).

Des cartes forfaitaires ouvrent droit à 20 présences en étude ou en garderie du matin ou du soir au tarif de 40, 50 € . Elles sont mises à jour à l'entrée de l'étude ou de la garderie . Les familles peuvent se les procurer auprès du service comptable.

**Merci de prévenir en cas de retard ou imprévu au 05.46.05.24.51 et de laisser un numéro de téléphone où l'on peut vous joindre.**



## 7. FOURNITURES SCOLAIRES ET CASIERS DE RANGEMENT

**La liste des fournitures est disponible au secrétariat et en ligne sur le site .**

**Un partenariat existe avec** l'APEL et la papeterie PICHON et permet des tarifs avantageux . Si vous souhaitez en profiter , vous devez vous référer au document envoyé en juin (connexion cmaliste.fr)

Les manuels scolaires sont fournis gratuitement par l'établissement.

**En école, tout livre abîmé ou perdu sera facturé à la famille.**

**NE PAS ACHETER DE CAHIER DE TEXTE OU D'AGENDA EN COLLEGE : un carnet de liaison en collège sera fourni à tous les élèves selon un modèle unique et personnalisé pour notre établissement (tout autre cahier de texte ne sera pas accepté).**

**Pour vous faciliter la tâche, des cahiers de travaux dirigés, spécifiques à chaque classe, ont été commandés par l'école et le collège .**

Le jour de la rentrée chaque enfant doit avoir une trousse complète et un cahier de brouillon.

Un investissement important a été fait encore cette année pour le renouvellement d'un grand nombre de livres selon les matières en fonction des nouveaux programmes. Certains élèves, malgré les consignes, ne prennent pas suffisamment soin des manuels qui leur sont prêtés.

**Ces manuels doivent être obligatoirement couverts. Attention : pas de papier autocollant.**

**En collège, il est demandé une caution de 75 € . Le chèque est encaissé en septembre et la caution est remboursée à la famille en fin d'année scolaire (sous réserve du bon état des manuels).**

Tous les élèves sont obligatoirement dotés de casiers métalliques à clés pour éviter que les sacs ne traînent sur la cour. **Chaque élève devra équiper son casier d'un cadenas.**

## 8. PASTORALE :

Elle est proposée à toutes les classes selon un programme adapté à l'âge de votre enfant au regard de notre tutelle dominicaine.

L'animation pastorale est l'affaire de tous : parents, enseignants, bénévoles.

**Nous faisons appel à toutes les bonnes volontés pour venir renforcer l'équipe tout au long de l'année ou au cours d'un temps fort .**

Merci aux personnes intéressées de bien vouloir se faire connaître auprès des Directions ou des Animatrices Pastorales Mme BIJU DUVAL, Mme De LAMBILLY Mme EHRENSERGER.

Les parents sont également vivement invités à participer à la vie pastorale de l'établissement en assistant aux célébrations, aux messes des familles et aux réunions qui leur seront proposées durant l'année scolaire .

L'ouverture de la Croisée en 2018 , «petite maison de la pastorale » , située côté grande salle d'étude du collège , est un **point écoute** important et permet des échanges réguliers entre les élèves et les animatrices en pastorale.



## 7. ABSENCES, SANTE :

Les parents doivent impérativement prévenir le jour même de toute absence de leur enfant, même en maternelle. Un mail de constat d'absence sera adressé en école et un SMS sera envoyé en collège par PRONOTE. **Si vous avez déjà communiqué l'absence , merci de ne pas en tenir compte.**

En collège , les parents peuvent informer la vie scolaire par l'intermédiaire de la boîte mail:

[viescolaire.college@orange.fr](mailto:viescolaire.college@orange.fr).

Au retour, l'absence sera justifiée par un certificat médical (en cas de maladie contagieuse) ou par un mot des parents .

En cas d'absences injustifiées ou récurrentes supérieures à 4 1/2 journées par mois, une déclaration d'absentéisme sera envoyée à Monsieur l'Inspecteur d'Académie.

Seuls les enfants sous traitement de longue durée ont la possibilité de recevoir des médicaments, dans un cadre strict défini par le médecin scolaire (P.A.I), l'établissement en sera obligatoirement informé.

En cas d'allergie, merci de fournir une ordonnance précisant le protocole en cas de crise .

En accord avec les textes officiels, les dispenses EPS seront transmises au médecin scolaire pour validation.

Dans les autres cas , si votre enfant est souffrant, les enseignants et les personnels de vie scolaire ne sont pas autorisés à donner des médicaments .

Il convient de demander à votre médecin un traitement matin et soir.

**Attention:** les enfants ne doivent pas avoir de médicaments sur eux, ni en classe, cela est interdit , sauf dans le cas d'un PAI délivré par le médecin scolaire .

## 9 . L'A.P.E.L.

Au cours des différentes assemblées de parents en début d'année , l'Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement catholique vous sera présentée par les parents représentants de l'APEL et sa présidente Mme LE GUEL.

N'hésitez pas à rejoindre l'association, présente et active tout au long de l'année scolaire.

L'assemblée générale aura lieu **le mardi 3 septembre à 18h30 au self** . Nous vous y attendons nombreux.



## 10 . CADRE SCOLAIRE ET EDUCATIF

Le règlement intérieur est rédigé en lien avec le projet éducatif de l'ensemble scolaire , il est intégré dans le cahier de liaison en collège et sera distribué dès la première semaine en école; **après en avoir pris connaissance en classe et en famille , chaque élève le signera ainsi que ses parents .**

*Au plaisir de vous accueillir à la rentrée,*

*Avec l'assurance de tout notre dévouement ,*

**Le chef d'établissement du Collège    Le chef d'établissement de l'Ecole maternelle et élémentaire**

**Jean-Christophe GOUAS**

**Isabelle LETELLIER**

